



NIEVRE

## L'EAU AU FIL DES SAISONS

n°3 - automne 2023

La résilience de l'agriculture face au changement climatique passe par **une gestion raisonnée et partagée de la ressource** avec l'ensemble des usagers. Elle nécessite d'étudier l'ensemble des solutions possibles et cohérentes avec les contraintes et enjeux des territoires.

### LES RESSOURCES DISPONIBLES POUR L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

L'eau est la première ressource utile pour garantir une bonne production agricole. L'accès à l'eau est indispensable pour maintenir l'économie agricole face au changement climatique malgré les évolutions déjà en cours telles que l'adaptation des espèces cultivées.

#### La pluviométrie ne suffit-elle pas ? source : Ministère de l'agriculture

Un français consomme en moyenne **300 g de farine** par jour (comprise dans les aliments consommés dans la journée : pâtes, pain, etc.). Le blé nécessaire pour produire cette quantité de farine aura absorbé **150 litres d'eau, soit autant que la consommation moyenne journalière d'un français.**

Il pleut en moyenne 750 mm d'eau par an en France, soit 750 litres par m<sup>2</sup>. Un hectare de blé cultivé a le potentiel de produire environ 10 tonnes de matière sèche **si les conditions sont optimales, notamment si la pluie coïncide toujours avec les besoins en eau des plantes.**

Dans la Nièvre, les agriculteurs (pour l'abreuvement et l'irrigation) puisent l'eau essentiellement :

- dans les nappes souterraines, à l'aide de puits forés sur leur exploitation,
- dans les cours d'eau ou les canaux présents sur le département,
- dans les plans d'eau présents sur leur exploitation,
- dans le réseau d'eau potable.

Sur le département, aucune donnée ne permet de déterminer la proportion des prélèvements dans chacune de ces sources. Elle dépend des communes, des systèmes de prélèvements, de la ressource disponible, de la pluviométrie, etc.

#### Les ressources naturelles

##### COURS D'EAU ET PLAN D'EAU

Pompage dans le cours d'eau ou le plan d'eau



Pompe d'irrigation  
Chambre d'Agriculture d'Alsace

##### EAU SOUTERRAINE

Forage et pompage dans la nappe souterraine



Forage en cours



Puits d'irrigation  
Chambre d'Agriculture d'Alsace

## DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU

Le sujet apparaît de plus en plus dans les médias, dans les études, dans les plans de gestion. Le Plan Eau du gouvernement du 30 mars 2023 annonce le développement de l'usage des eaux dites non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux grises (eaux usées domestiques faiblement polluées), eau de pluie, etc.).

Chacune de ces ressources peut venir remplacer un prélèvement initialement prévu dans les ressources dites naturelles (eau souterraine et eau de surface) ou dans le réseau d'eau potable.

Le nombre de possibilités de ressource augmentant, la gestion locale est à envisager sous un angle différent. Selon les exigences de qualité et de quantité nécessaire à chaque usage, le développement technique de l'une ou l'autre des ressources est à envisager.

### La récupération d'eau de pluie

Les exploitations disposent souvent de grandes surfaces de toitures, propices à la récupération des eaux de pluies. Cette eau est alors stockée à proximité des bâtiments.

La mise en place de ce système est à réfléchir au regard de l'usage qu'il est prévu d'en faire :

- utilisation proche des bâtiments,
- traitements de l'eau car la composition de la toiture ou les déchets présents sur cette dernière « salissent » l'eau.

La récupération d'eau de pluie peut également se faire dans des **retenues collinaires**, quand la topographie le permet : ces retenues récoltent l'eau de pluie des terrains voisins par ruissellement. Cette eau peut être utilisée pour différents usages, notamment pour garantir la sécurité incendie du territoire.



*Cela nécessite alors une gestion spécifique avec l'ensemble des usagers locaux pour répondre aux besoins de chacun.*

### L'eau de drainage



*Système de drainage  
Chambre d'Agriculture d'Alsace*

Une ressource disponible pour l'agriculture est l'eau de drainage. Le drainage, nécessaire pour rendre certaines parcelles exploitables, rejette de l'eau dans des fossés, des rivières. L'eau tombée « en trop » peut être stockée dans des retenues déconnectées des cours d'eau pour l'utiliser quand les cultures en ont besoin. Cette solution permet aux agriculteurs de ne pas « peser » sur les autres ressources en particulier en situation de crise.

### Quelques sites gouvernementaux utiles

Restrictions en vigueur sur la commune : [vigieau.gouv.fr](http://vigieau.gouv.fr) (**nouveau**)

- ✓ les arrêtés sont aussi sur le site de la DDT (rubrique Actions de l'Etat > Environnement > Eau > Protection de la ressource en eau > Les restrictions en vigueur dans la Nièvre)

Etat de vigilance des crues : [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)

Etat de vigilance météorologique : [vigilance.meteofrance.fr](http://vigilance.meteofrance.fr)

Risques naturels et technologiques : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)